



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **9 juillet 2013**

Délibération n° 2013-4047

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Francheville

objet : Voie nouvelle du quartier Chantegrillet - 2° tranche - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Madame la Conseillère Dubos

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : jeudi 11 juillet 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Jacquet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Millet, Morales, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna, Daclin (pouvoir à M. Flaconnèche), Mmes Vullien (pouvoir à M. Abadie), Pédrini (pouvoir à M. Chabrier), M. Arrue, Mme Besson (pouvoir à M. Fournel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Fleury (pouvoir à M. Gléréan), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), MM. Imbert (pouvoir à Mme Laurent), Joly (pouvoir à M. Vincent), Justet, Lebuhotel (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Longueval (pouvoir à Mme Guillemot), Lyonnet (pouvoir à M. Rousseau), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Nissanian (pouvoir à M. Kabalo), Pili, Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Lambert), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Ghemri, MM. Giordano, Lelièvre, Louis, Mme Perrin-Gilbert.

**Conseil de communauté du 9 juillet 2013****Délibération n° 2013-4047**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Francheville

objet : **Voie nouvelle du quartier Chantegrillet - 2° tranche - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, le Conseil a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014 la création d'une voie nouvelle liée à la livraison de programmes de logements et commerces du quartier Chantegrillet à Francheville.

Une individualisation partielle d'autorisation de programme d'un montant de 416 000 € a été validée par délibération n° 2010-1776 du Conseil du 25 octobre 2010. Celle-ci a permis de traiter une première tranche de travaux.

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme concerne la 2° tranche de travaux. Elle permettra la création des voies nouvelles de desserte du quartier Chantegrillet, dont l'objectif est d'impulser une nouvelle attractivité en lien avec la place de l'Europe.

La future voie "Temps des Cerises" permettra de boucler le secteur Chantegrillet et de desservir les futurs logements.

Le projet permet également :

- la clarification de l'ensemble des usages et notamment le stationnement,
- de trouver un équilibre entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Ces objectifs se concrétisent par :

- la création d'une voie nouvelle à sens unique (circulation ouest-est),
- l'aménagement d'une bande cyclable à contre-sens,
- la création de stationnement en long (40 places dont 2 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite -PMR-),
- la création de 2 trottoirs pour desservir les différents programmes,
- la plantation d'arbres d'alignement et la réorganisation du stationnement sur la place de l'Europe.

Ce projet permet l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire par la création de 540 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés et la création de 2 places de stationnement PMR. Il participe également au développement des modes doux, notamment par la création de 222 mètres d'aménagement cyclable.

Le début des travaux est programmé pour l'été 2013. Ils concerneront la réalisation d'une plate-forme de voirie permettant l'accès au site concerné. Une individualisation complémentaire d'autorisation de programme sera présentée début 2014 afin de prendre en charge les travaux d'eau potable (100 000 € à la charge du budget annexe des eaux). La livraison des travaux est prévue pour fin 2014-début 2015 en fonction de l'avancement de la construction des futurs logements ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la création de la voie nouvelle du quartier Chantegrillet (2° tranche - Temps des Cerises) à Francheville.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de :

- 596 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 207 000 € TTC en 2013,
- . 389 000 € TTC en 2014,

sur l'opération n° 0P09O2261,

- 74 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartis selon l'échéancier suivant :

- . 74 000 € HT en 2014 sur l'opération n° 2P09O2261.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 912 000 € TTC pour le budget principal et 174 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2013.**